

West African College of the Atlantic

Politique d'évaluation des élèves

La direction et les professeurs ont consulté les documents IB suivants en libellant cette politique :

- *Directives d'élaboration de la politique de l'établissement en matière d'évaluation au Programme du diplôme (2010)*
- *Principes et pratiques d'évaluation au Programme du diplôme (novembre 2010).*

Philosophie et principes de l'évaluation

Evaluation formative et sommative : dans toutes les classes WACA reconnaît et pratique l'évaluation formative (pour améliorer l'apprentissage) et sommative (pour déterminer les niveaux atteints). Ces évaluations sont alignées sur les exigences de chaque matière et le professeur veille à ce qu'elles soient fiables et appropriés pour les différentes classes et, le cas échéant, pour les individus qui ont des besoins spéciaux.

Communication aux parents : les parents doivent signer la copie de chaque épreuve corrigée par le professeur qui vérifie la signature et qui explique encore à la classe les aspects du cursus qui n'ont pas été bien compris selon les résultats. A la fin des classes chaque jour pendant une heure des professeurs sont à la disposition des élèves en difficulté.

Les parents reçoivent un bulletin mi-trimestriel et un bulletin à la fin de chaque trimestre pour indiquer le progrès de leurs enfants - donc six communications officielles par an. Il y a un événement d'entretiens individuels parents-professeurs (l'élève peut être présent) chaque trimestre. Les parents sont, bien entendu, invités à prendre rendez-vous avec la direction ou les professeurs quand ils veulent pendant l'année.

Méthodes d'évaluation : selon le type de matière, les professeurs sont encouragés à utiliser une stratégie d'évaluations diverses telles que l'épreuve écrite et orale (compréhension auditive et parler les langues, présentations orales en TdC, en littérature, *viva voce* pour la soutenance du mémoire), travaux pratiques dans les sciences expérimentales, travail en groupe, participation et réactivité en classe, élaborer des dossiers et faire des rédactions pour l'évaluation interne dans l'IB, ... Les évaluations devraient être axées sur l'analyse critique et sur la résolution des problèmes plutôt que sur la mémorisation et la répétition des connaissances. Une bonne épreuve demande à l'élève d'appliquer les connaissances et les capacités acquises à de nouvelles situations qui peuvent mener à une résolution créative. Au niveau du diplôme de l'IB il s'agit d'une évaluation critériée (plutôt que normative) minutieusement détaillée dans les guides avec des descripteurs pour chaque critère.

Les élèves dans les classes supérieures pratiquent l'auto-évaluation et l'évaluation par ses camarades, surtout pour les rédactions dans des matières telles que la TdC, la littérature, et l'histoire. Pour le mémoire et les évaluations internes de l'IB, les élèves échangent leur travail avec un camarade qui note en regardant les descripteurs de chaque critère. Ceci est très instructif pour les élèves.

L'évaluation sommative : ceci a lieu à la fin de chaque trimestre dans toutes les classes où il y a une composition finale dans chaque matière qui compte 50% de la note pour le trimestre, et les épreuves et les tâches faites en cours des trimestres comptent l'autre 50%. La composition de la fin du 1^{er} et 2^e trimestre couvre le travail de tout le trimestre, et celle du 3^e trimestre couvre le travail de toute l'année. Les élèves doivent être capables de se souvenir de ce qu'ils ont appris et acquis, d'adapter et d'appliquer ces connaissances et compétences à de nouvelles questions et situations.

Les tests d'entrée pour les nouveaux élèves voulant s'inscrire dans n'importe quelle classe sont de l'évaluation sommative en français, anglais, et mathématiques. Bien entendu les tests correspondent aux niveaux des classes entre la 6^e jusqu'à la Terminale.

Evaluation pour un élève qui ne maîtrise pas une des langues véhiculaires : un élève qui est débutant en français à partir de la 6^e aura des cours supplémentaires en dehors des classes et pendant la première année sera évalué en tant que quelqu'un qui prend le français langue étrangère, et pas comme les autres au niveau de la langue maternelle. En plus, il ne perdra pas des notes pour des fautes de français (vocabulaire, orthographe, grammaire, prononciation) dans les matières enseignées en français pourvu que le professeur puisse comprendre ce que veut dire l'élève ; il sera donc jugé sur le contenu et les connaissances, pas l'excellence de la langue. En 6^e les élèves commencent l'anglais à zéro. Le même principe d'évaluation s'applique pour un élève qui s'inscrit dans les classes supérieures et qui n'a pas un très bon niveau d'anglais.

Evaluation pour un élève avec des incapacités physiques ou mentales : En discussion avec son médecin et ses parents, l'école adopte une évaluation particulière afin qu'il puisse avoir des objectifs atteignables et donc avoir des résultats plus positifs en fonction des critères établis. Pour la dyslexie, le TDA (trouble déficitaire de l'attention) et le TDAH (trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité), l'école travaille en collaboration avec un psychologue et donne plus de temps à ces élèves pour terminer leurs épreuves et d'autres tâches.

Notation

De la 6^e jusqu'à la 2^{nde} la note finale trimestrielle pour chaque matière est sur 20. Les professeurs veillent à ce que les notes à travers les matières gardent autant que possible la même valeur. Pour passer en classe supérieure à la fin de l'année scolaire l'élève doit avoir normalement une moyenne de 12 sur 20 ce qui représente « assez bien ». La mention « bien » est pour les notes de 13-15, et « très bien » pour 16 et plus. Un tout petit nombre d'élèves avec des résultats insuffisants redoublent chaque année ; dans la plupart de ces cas, ils améliorent bien leurs connaissances et leurs capacités et possèdent donc une meilleure base pour passer dans la classe supérieure. Les parents sont toujours convoqués pour discuter d'un redoublement.

En 1^{ère} et Terminale la note finale est sur 7. Les élèves effectuent un bac blanc en février en Terminale. Les professeurs utilisent des questions des anciens examens aussi bien que leurs propres questions pour composer les examens trimestriels dans l'IB. L'école a établi une table de conversion non officielle des notes sur 7 aux notes sur 20 pour satisfaire aux besoins du Ministère de l'Éducation Nationale au Sénégal qui octroie des bourses pour certaines bonnes notes en Terminale.

Puisque WACA n'offre que le diplôme IB en entier à la fin de la Terminale il n'y a aucun besoin d'adapter ou d'intégrer des procédures d'évaluation pour d'autres qualifications comme le baccalauréat sénégalais (qui ressemble au baccalauréat français).

Un conseil de classe se réunit à la fin de chaque trimestre pour discuter du progrès des élèves. Les professeurs de toutes les matières de la classe sont présents ; la réunion est organisée par le professeur principal de la classe et présidé par le Directrice de l'école. Le conseil de classe donne des félicitations ainsi que des avertissements aux élèves, et c'est lui qui décide du passage des élèves à la classe supérieure.

Le comportement et la participation des élèves est noté sur les bulletins trimestriels et dans les « carnets de notes » (voir en bas) pour chaque matière comme A = excellent jusqu'à E = de graves problèmes.

Système pour saisir et communiquer les notes

Tout ce qui concerne les bulletins trimestriels fait l'objet d'un saisi par ordinateur pour compléter des dossiers électroniques pour chaque élève. Ce logiciel calcule la moyenne de l'élève et de la classe pour chaque matière. Ceci est transcrit sur le bulletin par le professeur qui ajoute un commentaire.

a) Registre des notes

Pour les notes de contrôles (fin octobre, mi-février mi-mai) les professeurs remplissent les registres des classes pour leur matière. Pour les bulletins trimestriels (décembre, mars, juin), ils remettent leurs notes au professeur d'informatique qui les met dans le système électronique pour calculer les moyennes.

b) Carnet de Notes

Les notes du Registre sont transférées sur le carnet individuel de l'élève par le professeur principal et le carnet est remis aux parents chaque mi-trimestre.

c) Bulletin Trimestriel

Le bulletin est remis à l'élève le dernier jour des cours. L'élève est noté(e) sur 20 dans toutes les matières, sauf pour le BI où la notation se fait sur 7. La note finale sera composée de : 50% contrôles (2 par mois minimum) accumulés pendant le trimestre et 50 % composition (examen) à la fin de chaque trimestre. Les bulletins sont distribués à chaque élève qui doit revenir avec le bulletin signé par un de ses parents.

Planning des évaluations

Les professeurs ont un *cahier journal* pour chaque matière où ils indiquent brièvement le contenu de chaque leçon en joignant une copie des épreuves dans le cahier. Comme cela l'évaluation interne est documentée pendant le trimestre. Les compositions (examens) formelles de la fin de chaque trimestre sont classées par la direction.

Pour le programme du diplôme les professeurs donnent une répartition du contenu de leur matière sur les deux années (1^{ère} et Terminale) y compris les dates prévues pour l'évaluation interne : les dates des travaux pratiques en sciences expérimentales, des rédactions, l'enregistrement des examens oraux pour les langues, les épreuves orales pour la TdC, etc.

Les devoirs à la maison

Les élèves ont un *cahier de texte* dans lequel ils écrivent leurs devoirs. Certains devoirs comptent comme contrôle pour la note du trimestre, mais normalement ce sont des épreuves en classe. Chaque élève a aussi un *carnet de liaison* pour communiquer avec les parents ; les professeurs ou la direction peuvent mettre des commentaires sur le comportement, les évaluations, ou des informations et l'élève doit revenir avec la signature des parents pour vérifier la lecture par ces derniers.

Elaboration et communication de la politique

C'est le Directeur adjoint de l'école qui se charge de l'élaboration et de la révision de cette politique en collaboration avec le Coordonnateur IB, le professeur d'informatique (qui a élaboré le système informatique pour les notes), un professeur sénégalais et un professeur anglo-saxon. Après, le projet de politique a été ventilé auprès de tous les professeurs en invitant des commentaires qui ont mené au document actuel.

Cette politique affecte tous les élèves qui en sont au courant dès leur arrivée dans l'établissement. Le comité des « préfets » - deux représentants élus par leurs pairs par classe (donc 14 élèves) – est invité à discuter de cette politique une fois par an et de la confirmer ou de suggérer des changements.

Cette politique est disponible publiquement sur le site web de l'école
<http://www.waca-school.com/index.php>

Plusieurs points de l'ordre du jour de la réunion des professeurs pour la rentrée sont toujours consacrés à faire connaître cette politique et de la commenter. Les professeurs principaux doivent parler aux élèves de cette politique dès la première rencontre avec leur classe en début de l'année scolaire.

Lien avec d'autres politiques de l'école

Il y a des liens entre cette politique d'évaluation et les politiques suivantes :

- La politique des langues en ce qui concerne l'évaluation initiale des élèves où il y a des carences de français ou, dans les classes après le 6^e, de l'anglais.
- La politique d'intégrité en milieu scolaire où un élève doit exercer de la probité et de l'honnêteté en effectuant tout le travail et toutes les épreuves pour qu'il/elle ne s'octroie pas d'avantage déloyal auprès de lui-même et de ses camarades
- La politique d'admission à l'école où les élèves voulant s'inscrire doivent faire un examen d'entrée en français, anglais et mathématiques.
- La politique des besoins spéciaux individuels où les élèves souffrant d'une incapacité quelconque ont le droit à une évaluation individualisée visant des objectifs réalisables et donc plus motivant pour eux tout en respectant le niveau académique des autres.

27.11.2013